

Point 1 : projet de mutualisation du tour de service XP. Alors qu'un accord sur la question de la mutualisation avait été conclu entre l'administration et le SNCTA cet été, la DSNA avait décidé d'amender unilatéralement ce cadre. Le projet présenté s'inscrivait à l'inverse des principes fondateurs des XP. Mention spéciale au chef SNA-CE qui avait pris, en plus, l'initiative de pousser tous les « curseurs » possibles dans le rouge.

Résultat du vote : CONTRE, unanimement.

Point 2.1 : suspension de l'expérimentation actuelle. Pour le SNCTA, cette question aurait dû être discutée au préalable en comité de suivi afin que les représentants d'équipes puissent s'exprimer sur le sujet. Manque de chance, le chef SNA-CE n'a pas jugé opportun de réunir ce comité.

Résultat du vote : CONTRE, unanimement.

Point 2.2 : modification du TDS « 2002 » (backup). L'administration proposait, en cas de suspension du TDS « XP » de ne pas appliquer le TDS « 2002 » (backup) passé en CT en juillet 2018 mais un autre... mais défini uniquement jusqu'en avril. **Devant les réticences de toutes les OS, l'administration a décidé de retirer son projet de la table.**

Point 3 : expérimentation au service technique. L'expérimentation est reconduite, à l'identique, pour un an.



Le vote contre unanime sur le point 2.1 impose à l'administration de ré-organiser un CT sur la question de la suspension de l'actuel TDS XP. Ce sera le cas le 28 octobre prochain.